

Trait d'Union



Sommaire

Une année hunnique	1
Fête de remise des brevets fédéraux	2
Egalité des sexes	4
Défense de la langue française	7
La revanche de l'écriture liée	8
Petit jeu des genres... ..	12
Singuliers pluriels	13
Les universitaires fâchés avec la langue de Molière!	14
Qu'est-ce à dire?	16
Défense de la langue française	18
Quand la signalisation s'emmêle ...	21
Le Salon du livre entretient le goût pour la lecture	22
Où sont passés les correcteurs? ...	26
Franglais, quand tu nous tiens!	28
Mots croisés	31
Solution des mots croisés	32

*Illustration de couverture :
L'invasion des Huns à l'occasion du passage
à la nouvelle année le 1.1.11*

Une année hunnique

« J' aime beaucoup les zèbres, les rayures sont bien parallèles. J'aime que les choses soient parallèles. Je n'apprécie rien tant que cet instant, trop éphémère, hélas, où ma montre à quartz indique 11h11.»

Pierre Desproges nous ayant quittés en 88 (beau parallélisme), il n'a pas vécu le passage du Nouvel An à la date du 1.1.11. Et il ne verra pas non plus le 11 novembre de cette année (le 11.11.11 à 11h11).

Cette invasion de « uns » n'a rien à envier à celle des Huns ! On décrit souvent les Huns comme un peuple brutal et violent au point que, insinue-t-on, là où les hordes d'Attila passaient, l'herbe ne repoussait pas. Il est vrai que la politique des Huns reposait plus sur la terreur que sur la conciliation.

Par contre, sont oubliées les aptitudes exceptionnelles des Huns, cavaliers émérites capables de manger, dormir, se battre, tirer à l'arc et même satisfaire leurs besoins naturels sans quitter leur monture. Ces qualités – une partie du moins – leur donnaient un avantage éclatant sur l'adversaire.

Peuple conquérant, certes, mais peuple unificateur aussi. L'origine des Huns est mal connue mais on sait qu'il formaient une fédération de peuples turco-mongols et indo-européens. Les peuples vaincus étaient assimilés au fil des conquêtes. Attila était polyglotte et entretenait une

cour raffinée composée d'érudits et d'artisans.

Que l'an 2011, l'année de l'invasion des « uns », fasse oublier les précédentes années, la crise, les tensions sociales, les conflits, les initiatives anti ceci ou cela... Là où les « uns » passent, que l'herbe de la peur et de l'intolérance ne repousse plus !

Je vous souhaite une année 2011 hunnique : que, à l'instar des Huns, vous restiez en selle contre vents et marées sans vous laisser désarçonner, que vous décochiez vos flèches dans tous les directions pour découvrir de nouveaux horizons, que vous ayez la chance d'enrichir votre culture au contact des « autres », quels qu'ils soient.

Alexandre Jacquier

En raison du déménagement de nos locaux de composition du TU, nous prions nos lecteurs de nous excuser du retard de la parution de ce numéro 4/2010.

La rédaction

Fête de remise des brevets fédéraux aux nouvelles et aux de la correction typographique

Le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds a accueilli, le vendredi 1^{er} octobre 2010, la fête de remise des brevets fédéraux.

Après les souhaits de bienvenue de M^{mes} Antonia Lüthi et Marie Chevalley, respectivement présidente de la Commission fédérale des examens et présidente de la Commission romande du cours par correspondance, M^{me} Rosmarie Schmid, responsable de la formation professionnelle de Viscom, a remis les brevets fédéraux aux trois nouveaux diplômés présents. Cinq candidates et candidats sur neuf ont passé avec succès les examens.

Ensuite, sous la conduite de M^{me} Lada Umstätter, conservatrice, les participants

ont admiré les magnifiques tableaux exposés dans les différentes salles du musée. Le bâtiment, classé monument historique, a été construit en 1926 par la Société des amis des arts. Cette visite a été saluée par les plus vifs applaudissements.

Un apéritif a conclu, dans une parfaite convivialité, cette cérémonie organisée d'une main de maître par Viscom, représentée par M^{mes} Rosmarie Schmid et Danièle Fleutry.

Les candidats ayant réussi l'examen: Florence Bertholet, Renens; Dominique Destraz, Yverdon-les-Bains; Corinne Duvoisin, Crissier; Eric Diener, Lausanne; Isabelle Lacroix, Montréal.

Texte et photos: Joseph Christe



De gauche à droite : Corinne Duvoisin, Dominique Destraz et Florence Bertholet.

nouveaux diplômés romands



M^{me} Lada Umstätter, conservatrice du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds.



M^{me} Antonia Luthi, présidente de la Commission fédérale des examens.



Le comité de l'Arci

exprime à chacune et à chacun
ses meilleurs vœux
pour une bonne et heureuse année 2011.

Egalité des sexes

La capitale fédérale se dote d'un *Guide de formulation non sexiste*. Réviser ainsi notre façon de nous exprimer contribue-t-il vraiment à combattre les inégalités? Des spécialistes l'affirment.

Le chemin vers l'égalité entre hommes et femmes empruntera-t-il des « passages zébrés » plutôt que des « passages pour piétons »? Le Bureau de l'égalité de la ville de Berne le pense. Dans le *Guide de formulation non sexiste* qu'il vient de publier à l'usage de ses employés, on apprend notamment que « Mannschaft » (n.d.l.r.: équipe) devra désormais se dire « team » ou que l'expression « adapté au besoin des usagers » gagne à être raccourcie en un synthétique « d'usage facile ». L'initiative s'inscrit dans une série de 46 mesures visant à traiter équitablement « Bernois et Bernoises ».

Coût de ce document de douze pages inspiré d'un ouvrage plus volumineux publié en 2000 par la Confédération: 4000 fr. « Trop cher payé pour quelque chose d'inutile de politiquement correct et qui va trop loin! » crient en substance les... un-e-s depuis que la presse alémanique s'est emparée du sujet. « Une bagatelle pour un outil qui contribue à changer notre façon de nous exprimer et de penser », rétorque une minorité.

Fini le « Mademoiselle »!

Barbara Krattiger, cheffe du Bureau de l'égalité de Berne, Sylvie Durrer et Muriel

Golay, ses homologues respectivement pour les cantons de Vaud et de Genève, partagent cet avis. Les mots disent la réalité, la façonnent mais parfois l'enferment. « Le langage égalitaire ou épïcène n'est bien sûr pas une baguette magique. Il ne suffit pas de dire Madame la présidente pour que des femmes accèdent massivement à ce poste, explique Sylvie Durrer. Mais, en l'employant, des petites filles intègrent le fait qu'il n'est pas réservé qu'aux hommes. » Fin 2004, le Conseil d'Etat vaudois rédigeait à usage interne une directive contraignante en matière de rédaction épïcène des documents officiels. Exemple amusant: désormais, dans son administration, on ne doit plus dire: « Le collaborateur a droit à un mois de congé d'allaitement » mais: « La collaboratrice (...) »

Les administrations publiques ont intégré ces nouvelles règles. Genève l'a fait dès 1989 via un règlement. C'est notamment visible dans les offres d'emploi systématiquement rédigées pour les personnes des deux sexes. Mais la société a aussi beaucoup évolué dans le domaine. Parfois jugé condescendant, le « Mademoiselle » est par exemple de moins en moins employé. Résultat d'après Barbara Krattiger: « Les femmes se sentent plus concernées par ce langage qui les prend davantage en compte et toute la société y gagne. »

Le poids des mots

Mais cette évolution dérange. A l'Académie française, les tentatives de féminisation des mots font souvent des vagues. « Seules les langues mortes n'évoluent pas, argumente Sylvie Durrer. La convention du masculin qui l'emporte n'a par exemple pas toujours existé. Elle a été instaurée pour des motifs idéologiques au XVII^e siècle. » De son côté, Muriel Golay constate que le grand public ne saisit pas toujours pleinement l'importance de ce combat. « Certaines images ou publicités sexistes suscitent plus d'indignation que certains mots pourtant porteurs des

mêmes stéréotypes enfermant », souligne la Genevoise.

*Laurent Grabet, Berne
24 Heures, 18 juin 2010*

Deux sites internet à visiter :

www.defensedufrancais.ch
et
www.arci.ch

Ce qu'en pensent nos élues

Alice Glauser (UDC/VD)

« Tout le monde est conscient de l'importance de prendre en compte les femmes. Quand c'est possible, il faut utiliser un mot féminin pour parler de nous. Mais en faire une obsession pourrait s'avérer contre-productif et braquer certaines personnes. »

Maria Roth-Bernasconi (PS/GE)

« En Suisse, les choses ont déjà changé. Choisir ses mots est important car ils façonnent notre pensée. Je suis par contre sceptique sur la modification de ceux qui comme « passage pour piétons » ont moins directement trait aux femmes. »

Ada Marra (PS/VD)

« L'accusation de politiquement correct avancée par certains opposants est agaçante. Avec elle, ils vont parfois jusqu'à justifier le racisme. Ne sous-estimons pas le pouvoir des mots. Avec le temps, ces changements deviendront des évidences. »



comedia

le syndicat des médias

Comedia
Rue Pichard 7, 1003 Lausanne
Tél. 021 310 06 60
Fax 021 310 06 69
Courriel: lausanne@comedia.ch

Défense de la langue française

Difficultés langagières (IX)

La lettre interne du Conseil supérieur de l'audiovisuel de janvier 2009, publiée dans la revue *Défense de la langue française* N° 234 (4^e trimestre 2009), appelle l'attention sur l'expression **soi-disant**. C'est « la forme archaïque du participe présent du verbe *se dire*, où la forme forte du pronom personnel *soi* (la forme faible étant *se*) pouvait être complétement d'objet direct ».

Sa signification est « qui se dit, qui prétend être tel » (*Nouveau Petit Robert*), elle ne peut s'employer que pour une personne et est invariable. Ex. : La soi-disant comtesse (Daudet); les soi-disant amis du père Goriot (Balzac).

En parlant des choses, il convient d'utiliser **prétendu**. Ex. : de prétendues améliorations; de prétendus progrès; une faute prétendument réparable.

Le document précité traite aussi du mot **ayant droit**, qui a deux sens : il s'agit d'une personne ayant acquis un droit d'une autre personne ou encore d'une personne ayant des droits à quelque chose. Ex. : les ayants droit à une prestation.

Il y a lieu de noter que ce mot s'écrit sans trait d'union et que *droit* est toujours au singulier. Ex. : un ayant droit. En revanche, *ayant* prend la marque du pluriel, comme on vient de le voir (des ayants droit).

Autre mot présentant quelque embarras : **tel**. Dans son petit livre *Difficultés du*

français, Jean-Pierre Colignon écrit que « tel », adjectif ou pronom, ne présente aucun problème dans l'emploi général. Ex. : de telles conditions sont inacceptables.

Lorsque « tel » n'est pas suivi de « que », il y a accord avec ce qui suit. Ex. : j'aime les pierres de couleur, tels le rubis et le saphir; l'intolérance a causé de grands maux, telles les guerres de religion et les violences révolutionnaires; les grandes vedettes, tels Cary Grant, Greta Garbo, Romy Schneider.

Quand « tel » est suivi de « que », il y a accord avec ce qui précède. Ex. : j'aime les pierres de couleur, telles que le rubis et le saphir; l'intolérance a causé de grands maux, tels que les guerres; les grandes vedettes, telles que Jean Gabin, Fernandel, Gérard Depardieu.

Terminons avec l'adjectif **banal**. Jean-Pierre Colignon indique les deux sens de ce mot et les pluriels différents.

Au sens propre et vieilli, il signifie « qui appartient au seigneur, qui est soumis au droit de banalité, qui est commun à tous les habitants d'une commune ». Le pluriel est exclusivement **banaux**. Ex. : des fours, des moulins banaux.

Au sens moderne et usuel du terme, il veut dire : ordinaire, quelconque, sans originalité. Le pluriel est **banals**. Ex. : des propos banals, des événements banals.

La revanche de l'écriture liée

Regardez-le penché sur son cahier, le chérubin. Voyez comment la main libre s'appuie sur la table, pour soulager la pression sur le bras en activité. Observez la courbe de la nuque, les pieds qui se repositionnent.

Aline Rouèche a raison: «Ecrire met en jeu tout le corps.» Et apprendre à écrire, c'est comme apprendre à nager: «Il faut trouver la bonne posture, le geste le plus efficace, celui que l'on peut répéter longtemps sans se fatiguer.»

Et encore: en apprenant à écrire, on apprend à canaliser son énergie. «C'est un exercice de concentration utile pour tous les apprentissages ultérieurs.» Mais oui, il n'y a pas que la calligraphie chinoise qui vaille la peine que l'on s'extasie.

Ceux qui ressentent encore le geste d'écrire à la main comme une part importante d'eux-mêmes apprendront avec soulagement qu'Aline Rouèche, professeure formatrice en didactique du français, forme actuellement, au sein de la HEP de Lausanne, les enseignants de demain. Et que l'approche holistique qu'elle défend avec chaleur constitue en quelque sorte une renaissance: «L'apprentissage de l'écriture a été escamoté ces dernières décennies. On a mis l'accent sur la production de textes par l'enfant, considérant la forme comme secondaire.» De là à passer directement du doudou au clavier, il n'y avait plus qu'un pas: «Certains se

demandent déjà à quoi ça sert d'apprendre à former des lettres à l'ère de l'ordinateur...»

Ceux-là seront probablement atterrés d'apprendre que l'école non seulement tient bon, mais que, sous la bannière de l'harmonisation intercantonale, elle est en train de mettre en place une didactique romande qui détrône le script pour miser, dès le début, sur l'écriture liée.

Petite explication pour ceux qui auraient raté le début. Dans les années 1980 s'est imposée une stratégie d'enseignement de l'écriture qui consistait à commencer par les lettres détachées façon imprimerie, pour passer dans un deuxième temps seulement à l'écriture liée.

Les partisans du script, encore nombreux parmi les enseignants, ne manquent pas d'arguments: les caractères détachés sont plus faciles à déchiffrer et à tracer, ils constituent aussi la forme la plus immédiate de l'écrit, celle que l'enfant voit sur les affiches et dans les livres. Il faut donc commencer par le plus facile puis aller vers le plus complexe. Voire s'en tenir au script: ses plus extrêmes partisans ne voient pas l'utilité d'un passage à l'écriture liée. Le concordat HarmoS, qui est entré en vigueur à la rentrée 2009, leur laisse jusqu'en 2015 pour changer d'avis.

Il faut dire que la décision de (re)donner la priorité à une graphie où les lettres s'enchaînent (après un «apéritif» de

capitales à l'école enfantine) s'appuie sur une recherche conséquente, notamment sur l'observation de la naissance spontanée de l'écriture chez l'enfant.

Mais surtout sur cette constatation : l'écriture liée est la plus efficace, la plus rapide, celle qui fatigue moins le bras. Et elle sera d'autant mieux installée chez l'enfant que son corps aura pris la bonne posture dès le début. Paradoxe : dans sa lutte pour la survie contre le clavier, l'écriture manuscrite trouve sa meilleure arme dans les boucles de grand-papa.

Mais faut-il vraiment souhaiter sa survie ? Les sceptiques ne sont pas rares, et l'école a tant d'autres priorités.

Allez, un dernier coup d'œil sur le chérubin avec Aline Rouèche. Sur le plaisir qu'il a à « laisser sa trace » : dans l'histoire de l'humanité, « cela fait si peu de temps que tout le monde a cette possibilité ». Et dans l'histoire de l'écriture, si peu de temps que chacun choisit la sienne, qui ne ressemble à aucune autre.

Conséquence ou paradoxe ? Il n'y a probablement jamais eu autant de gens qui

Hiéroglyphes d'enfance

Comment l'écriture vient-elle à l'enfant ?

Les chercheurs sont arrivés à des conclusions fascinantes : le petit qui prend le crayon spontanément réinvente en quelque sorte les grandes étapes de l'humanité en la matière.

Il commence par tracer des **capitales** (raison pour laquelle, malgré l'abandon du script, une première approche par les majuscules est maintenue à l'école enfantine).

Puis il réinvente les hiéroglyphes au cours d'un stade **logographique** : c'est le dessin de la chose qui dit la chose.

Vient ensuite la **mimographie** : on le voit alors mimer sa mère ou son grand frère en train d'écrire. Le geste y est, la césure entre les mots et la ponctuation aussi. Le reste ne ressemble à rien de connu.

Au stade suivant, l'enfant a identifié **quelques lettres**, souvent celles de son prénom, mais n'a pas encore assimilé les contraintes de la chaîne écrite : le E majuscule, par exemple, lui va tout aussi bien couché ou renversé.

Vient alors le stade **alphabétique** : les lettres sont maîtrisées et il découvre le fait que chacune d'entre elles correspond à un son.

Enfin, au stade **orthographique**, il réalise qu'en français au moins, l'affaire est loin d'être aussi simple. Certains ne s'en sont toujours pas remis.

A.L.

Y en a point comme la romande

Le saviez-vous? Nos écoles enseignent une écriture différente de la française. Entérinée par HarmoS.

La nouvelle est passée quelque peu inaperçue mais, symboliquement, elle vaut son pesant de plumes d'oie: l'écriture romande, différente de la française, est entérinée par le concordat HarmoS comme le modèle à enseigner dans tous les cantons francophones de Suisse.

Comment? Vous n'aviez pas remarqué son existence? Vous avez naïvement cru jusqu'ici que les écoliers de chez nous apprenaient à tracer des « a » et des « o » comme à Paris? Sachez que ce n'est plus le cas depuis le milieu des années 1970. Il faut dire que la différence entre les deux modèles est minime. Elle n'empêche pas, par exemple, de mettre entre les mains des écoliers romands des moyens d'enseignement du français venus de France.

Mais quelle est-elle? Elle se voit mieux dans les majuscules, comme dans le A. Et porte en elle sa justification: l'écriture romande aspire à une simplicité et à une pureté des lignes que la française n'a pas encore atteintes.

Il faut ajouter que, en matière de guirlandes et d'entrelacs, la française est coiffée au poteau par l'anglaise, capable, dans ses variations extrêmes, de donner à la moindre note de teinturier des allures de dentelle de Calais.

Au XIX^e siècle pourtant, l'« English round hand », appelée aussi « coulée » en français, s'était imposée comme l'écriture scolaire officielle, en Europe et aux États-Unis. C'est que, malgré son air baroque, elle avait une supériorité fonctionnelle certaine: dans l'histoire de l'écriture, l'anglaise est la première écriture intégralement liée, permettant une rédaction plus rapide.

Le XX^e siècle verra la France, et la Suisse romande avec elle, s'émanciper du modèle anglais, qui reste cependant de mise dans les bristols protocolaires.

La bataille entre la « coulée » et la « ronde » (française) s'est doublée, vers la fin du XIX^e, d'une polémique enflammée sur la nocivité de l'écriture penchée. Les adeptes de la formule de George Sand – « écriture droite, papier droit, corps droit » – ont sorti l'artillerie lourde des études scientifiques: vers 1880, il était scientifiquement prouvé que l'écriture penchée était responsable de l'augmentation de la myopie chez les écoliers.

Aujourd'hui, la trace de ce débat-là s'est évaporée: le passage à l'écriture penchée est prévu par certains manuels vers la 3^e année, mais c'est précisément à ce moment-là que les élèves commencent à suivre, en matière d'écriture, leur propre penchant... L'affrontement entre le script et l'écriture liée, en revanche, est encore vivace.

A.L

affirment ne pas aimer leur écriture... l'indifférence, mais du dépit. Tant qu'il y a
Notez que ce qu'ils expriment n'est pas de de l'émotion, il y a de l'espoir. A.L.

Chacun cherche sa trace

Au début, tout le monde écrit pareil : comme la maîtresse. C'est vers 10-11 ans, observent les enseignants, que les écritures commencent à se différencier, pour ne se stabiliser qu'à l'âge adulte. Sans nécessairement faire la fierté de leurs auteurs...

Marie-Jeanne Urech, 33 ans, écrivaine et cinéaste

« A l'école primaire, j'ai été une des dernières à passer à la plume. A l'université, je recopiais mes notes à l'ordinateur de peur de ne plus arriver à me relire. Depuis, ça n'a fait qu'empirer. Normal, je n'écris pratiquement qu'à l'ordinateur. »

Jean Romain, 57 ans, écrivain, philosophe et enseignant

« J'ai des élèves qui écrivent comme moi, et moi-même j'ai eu une fascination pour l'écriture de mon père : en lettres détachées, si différente du modèle scolaire de l'époque. Surtout, je me souviens d'avoir perçu très tôt, à travers l'écriture, l'esthétique comme un levier de résistance et de réalisation de soi. »

Jacques de Haller, 57 ans, président de la Fédération des médecins suisses (FMH)

« A 10 ans, j'ai fait une année de scolarité aux Etats-Unis et j'ai adopté la belle écriture à l'anglaise comme là-bas. Vers 16 ans, j'y suis retourné et c'est un peu revenu. Ensuite, mon écriture est devenue une vaste cochonnerie, je n'ai jamais trouvé d'explication convaincante au fait que les médecins écrivent si mal. »

Sucrer les fraises

Irène Sinclair, quoique âgée de 96 ans, a été choisie pour être le modèle d'une campagne d'affichage des produits de beauté Dove en Grande-Bretagne. « Oui, car il est grand temps, a-t-elle minaudé, que, pour désigner le même geste, on remplace enfin la vilaine expression « sucrer les fraises » par « se poudrer le nez ». »

La semaine de Jean-Charles

Petit jeu des genres

Madame et Monsieur, persuadés des prérogatives de leur sexe respectif, négligent quelque peu le genre usuel des substantifs.

Ainsi, Madame a pour habitude de féminiser à qui mieux mieux, tandis que Monsieur masculinise à tour de bras.

Dans le texte ci-dessous, retrouvez les expressions qui sont fausses (masculines au lieu de féminines ou vice-versa).

Question subsidiaire pour votre sagacité: quel est le sexe de l'enfant dont on parle? S'agit-il d'une fille ou d'un garçon?

Réponses au prochain numéro.

Madame — Notre enfant passe tout son temps dans l'athénée. Sa culture ne peut s'en trouver que grandie.

Monsieur — Il est certain que cela hausse son niveau au-delà de celui d'un atèle sautant d'arbre en arbre. Je continue cependant à prétendre qu'il ne s'agit que d'un passe-temps futile, un perte de temps inutile.

Madame — Vois pourtant sa bouche riieuse, son expression joviale en permanence, son œil pétillante. Notre enfant nage dans la bonheur, a une morale d'acier, vit dans la béatitude.

Monsieur — Tu argumentes à l'envi mais, en réalité, notre enfant s'ennuie à mourir au milieu de ces rhétoriques alambiqués. Et le fait de lui avoir donné le

même prénom qu'Anne Vercors, pour le cause que tu aimes Paul Claudel, l'enquinque encore aujourd'hui.

Madame — Comme les jeunes de son âge, notre enfant est en pleine crise d'adolescence; notre ado perd toutes ses repères. Ces leçons dispensées à l'athénée par ces savantes gens donnent une structure à sa vie, lui permettent de retrouver une équilibre.

Monsieur — Mon point de vue reste le même. Il est trop facile d'accuser ses hormones, lesquels ne peuvent se défendre! Pourquoi ne pas interroger notre enfant, qui est suffisamment mature pour nous donner son opinion, que je sais raisonnable et réfléchi?

Madame — Bien! Faisons ainsi. Tu constateras que tes reproches sont infondées et j'espère que tu adopteras enfin la même optique que moi.



Singuliers pluriels

La langue française passe pour être dotée de règles complexes, bardées d'exceptions, qui sont elles-mêmes sujettes à exceptions!

Certains pluriels notamment font preuve d'une certaine singularité. Nous avons donc décidé de dresser une liste – hélas non exhaustive – de ces cas particuliers. Nous invitons chaque membre à la compléter, en vue d'une intégration dans la prochaine édition du *Guide du typographe...*

Un rat, des goûts;
un cas, des colles;
un pont, des truies;
un flagrant, des lits;
une voiture, des mares;
un évier, des bouchers;
un scout, des brouillards;
un bond, des buts;
une dent, des chaussées;
un air, des confits;
un beau, des corps;
un mur, des crépis;
un long, des dalles;
un valet, des curies;
une passagère, des faïences;
un drogué, des foncés;
une jolie, des gaines;
un crâne, des garnis;
un frigo, des givrés;
une moue, des goûters;
un brusque, des luges;

un ministre, des missionnaires;
une grosse, des panses;
un propos, des placés;
une cinglante, des routes;
un fâcheux, des agréments;
un patron, des spots;
un délicieux, des cerfs;
une bande, des cinés;
un sirop, des râbles;
une somme, des tournées;
une bière, des haltères;
un locataire, des ménages;
un assassin, des masqués;
un vrai, des faux.



Les universitaires fâchés avec la langue de Molière !

Le constat est embarrassant : un programme mené à l'Université de Lausanne montre que près d'un tiers des étudiants rendent des copies criblées de fautes d'orthographe grossières.

Une copie sur trois comporte des fautes d'orthographe que j'estime relativement graves. Des pluriels manquants ou des confusions entre la proposition « à » et le verbe avoir. Le genre de règles qui s'acquiert en deuxième année primaire.

Et pourtant... C'est bel et bien l'œuvre d'universitaires à laquelle fait référence Thierry Herman. En l'occurrence des étudiants de la Faculté des lettres de l'Unil, où ce linguiste a été mandaté pour évaluer l'ampleur du problème, et tenter d'y remédier. A l'œuvre depuis le mois de mars, il dresse un constat embarrassant : 20 à 30 % de ces garants de la culture académique, parmi lesquels un grand nombre de futurs enseignants, sont fâchés avec la langue de Molière. Les profs, eux, peignent un tableau plus noir encore, évaluant entre 30 et 50 % le taux de mauvais élèves.

Et encore, les fautes d'orthographe, quoique « gênantes », ne constituent pas l'inquiétude majeure. « Ce qui me choque le plus, ce sont les problèmes d'écriture, rapporte Thierry Herman. Le paragraphe n'est pas maîtrisé. La syntaxe est déficiente. Les phrases se juxtaposent dans un mouvement squelettique. Les idées s'en-

chaînent sans lien les unes avec les autres. C'est comme si l'étudiant écrivait pour lui tout seul, au mépris du lecteur.

Le niveau a vraiment baissé

Ces fâcheries avec la langue, que le linguiste attribue à une valorisation accrue de l'expression orale, ne sont pas propres à l'Unil. Elles minent la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Neuchâtel et, de manière plus marquée encore, la Faculté des HEC (Hautes Etudes commerciales), où Thierry Herman a été engagé pour animer des ateliers d'argumentation et de rhétorique.

C'est comme si l'étudiant écrivait pour lui seul, au mépris du lecteur

Des voix inquiètes s'élèvent aussi à l'Université de Genève. Comme celle de Christine Chappuis, professeure de droit, qui confie son ras-le-bol face à des copies tout juste lisibles. « Nos étudiants francophones écrivent souvent plus mal que nos étudiants allophones (*n.d.l.r. : de langue étrangère*), obligés de prêter davantage attention aux mots qu'ils utilisent », relate-t-elle, en racontant le toupet de cet étudiant qui avait avancé l'argument

de la réforme de l'orthographe française (*lire encadré*) pour justifier certaines de ses fautes.

« J'ai récemment dispensé un séminaire de droit à des étudiants de quatrième et cinquième années, ce qui ne m'était plus arrivé depuis huit ans. Le niveau a vraiment baissé. J'en suis consternée. »

Le record sur 300 copies de 3 à 4 pages chacune? Quarante fautes d'orthographe. Du coup, cette professeure et deux de ses collègues ont pris le taureau par les cornes. A partir de 8 fautes d'orthographe, le couplet tombe: un quart de point est enlevé à l'étudiant négligent. Sanctionner ou non, la question est de celles qui pourraient se poser à l'avenir. Pour l'heure, à l'Unil, une certaine indulgence prévaut. Il faut dire qu'à ce stade ces titulaires de bac sont censés maîtriser l'art de la dictée. « Dans la majorité des cas, les professeurs font une remarque, ou renvoient à l'expé-

diteur une copie contenant trop de fautes pour correction. Mais faire échouer un étudiant en raison de cela, non », indique Thierry Herman.

Sur la base du rapport qu'il fournira, le décanat de la faculté « envisagera un certain nombre de mesures concrètes, en s'inspirant peut-être de ce qui se fait dans d'autres facultés de lettres », fait savoir Anne Bielman, doyenne de la faculté, faisant référence aux ateliers d'argumentation et de rhétorique mis sur pied à Neuchâtel.

Car ceux-ci portent leurs fruits. « Je constate une progression entre les premiers et les derniers travaux, où l'étudiant se veut plus convaincant et lisible », souligne Thierry Herman, qui s'abstient d'alarmisme, rappelant que les universitaires restent des lecteurs assez avides.

*Estelle Trisconi
Marion Moussadek*

La nouvelle orthographe

En décembre 1990, l'Académie française et les francophones ont approuvé la modification orthographique de 2000 mots.

But: rendre plus cohérente notre orthographe, l'une des plus compliquées du monde.

Quelques exemples:

■ L'accent circonflexe ne se met plus (à quelques exceptions près, justifiées) sur les lettres i et u: abime, assidument, connaitre, il apparait, couter.

■ Des familles désaccordées sont harmonisées: bonhomme s'écrit avec deux m comme homme. Boursouffler peut s'écrire désormais avec deux f car le verbe est assimilé à son frère souffler.

■ Le pluriel de certains noms composés est simplifié. Par exemple: on écrivait un « cure-dent » mais un « cure-ongles ». Aujourd'hui, il est accepté voire recommandé de dire « un cure-dent » et « un cure-ongle ».

■ Des participes passés difficiles sont homogénéisés: au lieu de dissous/dissoute, dissout et dissoute sont préconisés.

MA. M.

Qu'est-ce à dire ?

A boire !

Dans la critique d'un spectacle de Musset présenté à Vevey il y a peu, on a pu lire que le public s'était montré sensible « aux boires et déboires » des personnages de la pièce. La formule surprend, car d'une part le thème de la boisson n'apparaît pas dans l'œuvre en question, et, d'autre part, le verbe « boire », s'il peut éventuellement être substantivé (il en perd le boire et le manger), ne peut en revanche être utilisé au pluriel. Comment dès lors cette expression s'explique-t-elle ?

Elle est vraisemblablement le fruit d'une réminiscence, celle d'un film tourné par Blake Edwards en 1987 : relatant les mésaventures d'une jeune femme à qui l'alcool fait perdre tout contrôle sur elle-même, il était subtilement intitulé : *Boire et déboires*. Le premier mot de ce titre n'était autre que l'infinitif du verbe, alors que dans le texte cité ci-dessus on semble y avoir vu un simple substantif utilisable au pluriel, substantif dont le mot « déboires » serait l'antonyme. Il est vrai que notre langue offre plusieurs exemples de mots dont il suffit de retrancher le préfixe *dé-* pour en trouver l'antonyme. Tel est le cas de *dé-gel*, *dé-cruie*, *dé-veine*, *dé-plaisir*, *dé-goût*, *dé-raison*, etc. Mais il ne faudrait pas en inférer un peu hâtivement que l'on peut sans risque en créer d'autres : « boires » n'exprime pas plus le contraire de « déboires » que « luge » le contraire de

« déluge », « tente » le contraire de « détente » ou « tresse » le contraire de « détresse » !

Présumons !

Rendant compte de la récente séance d'un Conseil communal, un journaliste écrivait, à propos d'une question posée à l'Exécutif, qu'on pouvait d'ores et déjà « présumer de la réponse des municipaux ». Si l'idée ici exprimée est tout à fait compréhensible, la façon dont elle est formulée n'en est pas moins fautive. L'erreur tient non pas au choix du verbe (encore que « prévoir » eût opportunément remplacé le verbe « présumer »), mais à sa construction. En effet, *présumer de* quelque chose, c'est avoir une trop bonne opinion de, trop compter sur. L'expression la plus communément utilisée est sans doute « il a trop présumé de ses forces ». En revanche, dans le sens de « supposer » ou « s'attendre à », le verbe « présumer » introduit soit un complément d'objet direct (exemple : nous avons présumé une approbation plus marquée), soit la conjonction « que » (je présume qu'il a quitté la Suisse), ou encore un adjectif attribut (jusqu'à preuve du contraire, il est présumé innocent).

Le substantif dérivé « présomption » présente également cette double signification, à savoir l'idée trop avantageuse

qu'on a de soi (je n'aurai pas la présomption de me croire indispensable), ou alors une supposition, une conjecture (l'accusation ne repose que sur de simples présomptions). On peut à ce propos relever la difficulté que représente pour celui qui apprend notre langue le passage d'un verbe en « **-umer** » au substantif qui lui correspond. Il suffit d'en citer quelques-uns : présumer – présom**ption**, accoutumer – accoutum**ance**, inhumer – inhumat**ion**, allumer – allumag**e** et résumer – résum**é** !

Le « g » à la trappe !

En passant du latin au français, le mot subit diverses modifications qui obéissent à un certain nombre de lois qui sont aujourd'hui connues avec précision. Ainsi par exemple, on constate qu'au cours de cette lente transformation, certaines consonnes ont tendance à disparaître si elles se trouvent encadrées de deux voyelles. Tel est entre autres le cas de la lettre « g » : le mot latin « regina » a en effet abouti à notre « reine », le verbe « ligare » a donné « lier », « augustum » et « magistrum » sont devenus « août » et « maître ». On pourrait allonger la liste, mais nous nous contenterons d'y ajouter un seul mot, dont la surprenante évolution mérite qu'on s'y arrête : c'est le substantif latin « sagina », qui signifie « l'engraissement ». La chute du « g » a abouti à l'ancien fran-

çais « saïn », devenu synonyme de « graisse ». Le mot a-t-il totalement disparu de notre langue ? Que nenni ! On l'y trouve sous deux formes très différentes.

Il y a d'abord, avec adjonction d'un adjectif, le mot « saindoux » (graisse de porc fondue). Il y a ensuite – et l'on s'émerveille de la diversité des surprises que réserve l'étymologie – le diminutif espagnol du mot, le substantif « sainete », qui désignait la boulette de graisse qui récompensait les faucons lors d'une chasse. Par extension, le mot prit le sens d'assaisonnement et s'appliqua ensuite à une petite pièce comique généralement jouée à l'entracte d'un spectacle pour le « pimenter ». Adopté par le français, il devint la « saynète », à peu près synonyme de « sketch ». Totalement inexistante est donc la parenté qu'on croit voir entre « saynète » et « petite scène ».

Daniel Burnand



*Livres anciens
Livres d'occasion
Antiquariat*

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Défense de la langue française

Une déclaration et une proposition

Déclaration de l'Académie des inscriptions et belles-lettres

Constatant la tendance croissante à user exclusivement de la langue anglaise dans les congrès et colloques de certaines sciences humaines organisés en France, l'Académie des inscriptions et belles-lettres appelle à l'observance des règles suivantes, qui découlent de la législation en vigueur :

1. Le français figure parmi les langues admises dans le programme de chaque rencontre organisée sur le territoire français, et il existe une version ou un résumé en français de tous les documents produits à cette occasion.

2. Les participants français s'expriment oralement en français et, en cas de nécessité, distribuent ou affichent une traduction ou un résumé de leur communication en anglais ou dans une autre langue.

3. Les participants non francophones, en cas de nécessité, s'expriment en une autre langue et distribuent ou affichent une traduction ou un résumé en français.

Quant aux publications, l'Académie invite les chercheurs français à s'y exprimer en français, en accompagnant leurs textes, si nécessaire, d'une traduction ou d'un résumé en anglais ou autre langue.

(Ces informations sont tirées de la revue *Défense de la langue française*, Paris, N° 236).

Demande d'organisation d'états généraux de la langue française et de la francophonie

Dans le même numéro de cette revue, M. Marceau Déchamps a publié l'information suivante :

« A l'initiative d'Avenir de la langue française (ALF), qui a assuré l'essentiel de l'organisation, une conférence de presse sur la langue française s'est tenue le 30 mars 2010 au Salon du livre. Elle fut présidée par Albert Salon (président d'ALF) et menée par Philippe de Saint Robert (président de l'ASSELAF). Plusieurs responsables associatifs eurent l'occasion de s'exprimer. DLF était représentée par Jacques Groleau.

Claude Hagège, linguiste bien connu, fut l'invité d'honneur. Il eut des mots forts pour bien situer le devoir qui incombe aux associations et aux Français en général : « *Il faut nous battre, car il s'agit bien d'une guerre.* » Après avoir dénoncé la maltraitance subie par la langue française et constaté l'absence de politique concrète malgré certaines déclarations encourageantes du président de la République, les associations demandent au gouvernement l'organisation d'« états généraux de la langue française et de la francophonie ». Une lettre, rédigée au nom des seize associations liées à cette manifestation, a été envoyée à la présidence de la République

avec copie aux plus hauts responsables politiques et culturels.»

La déclaration de l'Académie des inscriptions et belles-lettres devrait retenir l'attention des milieux universitaires suisses et la proposition des associations de

défense de la langue française celle de tous les francophones soucieux de la qualité et de la pérennité de leur langue.

Etienne Bourgnon



TV5 Monde, « la première chaîne mondiale de télévision en français » selon ses propres termes, ne se contente pas de diffuser dans le monde entier les programmes des chaînes francophones. Son site internet comprend un dictionnaire gratuit (définitions, synonymes, conjugaisons, style) ainsi que des vidéos, des illustrations humoristiques et des jeux en rapport avec la langue française. Ces jeux, réalisés en coopération avec le CCDMD (Centre collégial de développement de matériel didactique) offrent une approche ludique de la langue, particulièrement pour les jeunes.

DE RENOIR À SZAFRAN

Parcours d'un collectionneur



Fondation Pierre Gianadda

Martigny Suisse

10 décembre 2010 – 13 juin 2011

Tous les jours de 10 h à 18 h

Quand la signalisation s'emmêle

Un florilège de panneaux routiers glanés chez nos voisins français. Quand l'humour se trouve au coin de la rue.



Le Salon du livre entretient le goût pour la lecture

La manifestation printanière genevoise a accueilli quelque 100 000 personnes en 2010 à Palexpo. Mais influence-t-elle réellement les choix de lecteurs et des visiteurs?

Quelque 1600 animations, 760 exposants, 100 000 entrées, 5 jours. Ce sont les chiffres avancés pour 2010 par le Salon international du livre et de la presse. Chaque printemps depuis vingt-quatre ans, c'est le succès assuré. La manifestation culturelle devenue gigantesque diversifie toujours plus son offre. On y trouve le Salon de l'étudiant, le Village

alternatif, la foire artistique Art by Genève et bien d'autres choses encore. Le visiteur, confronté à toutes ces animations, est-il toujours stimulé par le Salon quant à ses choix de lectures?

Chez Payot, on note une influence non négligeable de la manifestation. « Il ne s'agit pas uniquement d'une répercussion sur le chiffre d'affaires, ce que nous ne communiquons de toute manière pas, indique Francine Cellier, chargée de l'organisation des animations et des dédicaces sur le stand Payot. L'effet de cette manifestation culturelle se ressent tout au long de l'année. »

La directrice de la Société de lecture: un outil de promotion du livre

Directrice de la Société de lecture de Genève, centre culturel assorti d'une bibliothèque dotée de pas moins de 400 000 ouvrages, Delphine de Candolle a une très bonne opinion du Salon du livre. Si cette manifestation n'a quasi pas d'influence sur les choix de lecture de la Société, elle revêt tout de même une importance à une plus large échelle. « De manière générale, le Salon favorise la lecture. Dans une librairie, le choix est forcément restreint. La possibilité de voir et toucher toute une variété de livres est très positive pour la lecture en soi. Le salon permet aux visiteurs d'accéder à une multitude de maisons d'éditions, de nouveautés et de rencontrer des auteurs. C'est un outil exceptionnel de promotion du livre. » La Société de lecture ne tient cependant pas de stand à Palexpo. « Nous ne manquons pas de visibilité », explique Delphine de Candolle. La Société, qui organise des activités culturelles variées (ateliers d'écriture, cercles de lecture, rencontres avec des écrivains), effectue ses nouvelles acquisitions d'ouvrages auprès de certaines librairies genevoises. A titre personnel, Delphine de Candolle se rend toutefois régulièrement au Salon.

Delphine de Candolle, directrice de la Société de lecture de Genève

La bibliothécaire : feuilleter pour juger de l'intérêt

Responsable de la bibliothèque communale d'Yverdon-les-Bains, Marie-Laure Meier se tient informée de l'actualité littéraire tout au long de l'année. Ce qui ne l'empêche pas de se rendre chaque printemps au Salon du livre de Genève. Si ce n'est elle, un autre employé de la bibliothèque s'y rend. « C'est une occasion privilégiée de discuter avec les éditeurs et de découvrir de nouvelles collections, surtout en ce qui concerne les livres destinés à la jeunesse. Même si l'on connaît déjà l'existence des nouveaux ouvrages, il est utile de les feuilleter pour juger de leur intérêt. L'avantage au Salon, c'est que la plupart des éditeurs y sont réunis, tout est à portée de main. » Marie-Laure Meier ne fait toutefois pas que « tester » des ouvrages dont elle a déjà eu connaissance au travers de la presse généraliste et spécialisée. « Il m'arrive également de faire de vraies découvertes. » La bibliothécaire n'effectue cependant pas d'acquisitions à Palexpo. « Le fait de voir et de toucher les bouquins influence beaucoup les futures décisions d'achat. Nous effectuons donc certains choix à Genève. Mais nous avons pour principe de n'acheter qu'aux libraires d'Yverdon-les-Bains. » Marie-Laure Meier sort donc du Salon avec une liste de courses.

Marie-Laure Meier, responsable de la bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains

Confirmer les goûts

Nombreux sont les visiteurs qui prennent note de certains titres et les achètent plus tard, au magasin. Mais les forums et les stands de bandes dessinées que les amateurs peuvent lire sur place attirent un public peu dépensier. « Dans le domaine de la BD, c'est flagrant. Les gens viennent pour faire dédicacer des ouvrages qu'ils possèdent souvent déjà. Mais ces rendez-vous maintiennent l'attrait du livre. » C'est peut-être là le principal intérêt du Salon.

Lorenzo Soccavo, spécialiste en prospective du livre et de l'édition, estime que les salons du livre « sont au fond des sortes d'hyperlibrairies qui permettent surtout aux lecteurs de rencontrer leurs auteurs préférés. Ils renforcent les goûts préexistants. »

C'est à ses yeux uniquement aux plus passionnés que les salons du livre permettent de découvrir de nouvelles maisons d'édition.

« Que ce soit à Genève, à Paris ou à Bruxelles », précise-t-il.

René Lambelet, responsable des relations publiques du Salon, ne dispose pas d'indications concernant le chiffre d'affaires des éditeurs et libraires présents.

Quoi qu'il en soit, le public dépense, et la grande majorité des exposants reviennent année après année. « Certains visiteurs ont une certaine somme d'argent sur eux à ne pas dépasser », a-t-il pu constater.

Des animations qui détournent du livre ?

Contrairement à d'autres éditeurs (lire ci-dessous), Francine Cellier ne reproche pas aux nombreuses animations du Salon d'attirer un public trop peu intéressé par les livres. « Il est vrai que certaines activités proposées n'ont pas grand-chose à voir avec le livre. Mais le public évolue, il faut le suivre. Cela permet aussi de toucher un

L'éditeur : un public trop peu ciblé

Cette année, l'éditeur Slobodan Despot a renoncé à monter un stand à Palexpo. Les Editions Xenia seront par contre présentes au Salon de Paris. Quant aux lecteurs romands, ils sont conviés à un rendez-vous parallèle, à la librairie genevoise Les Trois Mondes. « J'ai fait mes comptes. Le juste tarif serait un rabais. Car le produit de nos ventes pendant le salon sert uniquement à couvrir nos frais. La plupart des petits éditeurs exposent par obligation. » La polémique qui a lieu cette année autour de la tarification du salon n'est pourtant pas l'élément prépondérant dans la décision du Veveysan. La visibilité qu'apporte ce rendez-vous romand ne compense pas le manque de rentabilité économique, estime-t-il.

« Notre marché principal est la France. De plus, le public du salon de Genève est trop peu ciblé pour nous. Palexpo a drainé toutes sortes d'organisations qui n'ont rien à voir avec le livre. Dès lors, 80% des visiteurs viennent pour les activités annexes. » L'éditeur regrette l'absence d'un sondage évaluant les motivations des visiteurs. Il estime qu'une manifestation réunissant uniquement des éditeurs et dans une salle plus modeste serait plus profitable au monde de l'édition.

Slobodan Despot, éditeur, fondateur des Editions Xenia

autre public que celui qui vient spontanément en librairie.»

Les médias ou le salon comme prescripteur ?

Autre aspect, la large couverture médiatique de l'actualité liée au Salon du livre. Ne dispense-t-elle pas de faire le déplacement? «Certains visiteurs viennent chercher ce qu'ils ont découvert d'abord dans les journaux», constate Francine Cellier.

De son côté, Lorenzo Soccavo estime que les prescripteurs traditionnels perdent

de leur influence au profit des informations diffusées par les réseaux sociaux. Des salons du livre virtuels existent déjà sur internet. «Je ne pense pas qu'ils remplaceront un jour les <vrais>, estime le spécialiste. Le besoin d'un contact humain restera très probablement prépondérant dans les médiations du livre. Les gens viennent dans les salons pour rencontrer les auteurs. Si c'était seulement pour acheter des livres, ils iraient en librairie.»

Sandra Weber

24 Heures, avril 2010

Parler romand, sauce fédérale

La scène se passe dans une de ces merveilleuses tavernes alsaciennes dont la carte a sans doute contribué à la fortune de M. Alka-Seltzer et de ses descendants. Sur la table, le Bibeleskaas (fromage blanc) accompagné de Munster le dispute aux Lewerknepfes, Fleischschnackas et autre crème brûlée au foie gras... en dessert! Arrive le moment de régler l'addition. La sommelière annonce alors, dans un français parfait, à un groupe venu de Suisse orientale le montant de «soixante-quatorze euros quatre-vingts»... Incrédulité de la partie alémanique qui, après mûre réflexion et dans un français fédéral parfait, tente de comprendre: «Vous voulez dire, septante-quatre euros... huitante?» Sourire amusé de la sommelière, manifestement habituée aux particularismes de cette clientèle étrangement polyglotte et venue d'outre-Rhin. Comme quoi, le parler romand, remâché à la saint-galloise, c'est aussi un joli... dialecte.

PAB, La Liberté, 22 mai 2010.

Où sont passés les correcteurs ?

Cest la question que (se) pose Pierre Merle dans son ouvrage *Le français mal-t-à-propos. Auteur de nombreux ouvrages consacrés au langage et à son évolution souvent anarchique, parmi lesquels Dictionnaire du français qui se cause (Milan, 2004), Le nouveau charabia (Milan, 2005), Les mots à la con (Mots et C^{ie}, 2006), L'Argus des mots (1997), Bréviaire du cynique (2001), Petit traité de l'injure (2004), tous trois édités par L'Archipel.*

On se plaît à relever ce « coup de gueule » de l'auteur en faveur des correcteurs, publié avec l'aimable autorisation de l'éditeur *.

A. P.

Puisqu'on parle d'auteurs, me vient soudain l'envie de pousser un coup de gueule. Coup de gueule qui peut se résumer en une phrase, ou plus exactement en une question : où sont passés les correcteurs ? Voilà, en cinq mots, exprimé un des nombreux malaises du livre, des écrivains, de la culture, etc. Je ne dis certes pas qu'il n'y a plus du tout de correcteurs ou qu'ils font mal leur travail, je dis simplement qu'il n'y en a pas toujours – ou pas toujours suffisamment – où il le faudrait, et qu'on a parfois, dans certains cas, le sentiment que sont bombardés « correcteurs » des personnes qui passaient par là et qui n'avaient aucune vocation à exercer cette délicate fonction. Car être correcteur

(c'est pourquoi, jadis, il arrivait qu'on trouvât parmi eux nombre de professeurs ou d'instituteurs à la retraite) est un travail minutieux et qui exige, surtout, un haut niveau en orthographe, grammaire, syntaxe, conjugaison et vocabulaire. Il est (était ?) en effet des correcteurs scrupuleux qui, en marge de la copie de l'auteur (lequel, ayant pondu trois cents pages, peut avoir mal évalué la portée du sens d'un mot), proposent un terme plus juste, une formulation plus précise. Or, on a parfois l'impression que, peut-être par souci d'économie, il est des maisons d'édition qui ne semblent pas donner à ce précieux et même indispensable tamis qu'est le correcteur attentif et compétent toute l'importance qu'il faudrait. On ne condamnera pas, en soi, le fait de se préoccuper de la rentabilité d'un livre. Tout le monde y a intérêt, l'auteur en tête... non, peut-être pas « en tête », mais il est vrai qu'il y a intérêt aussi. Le soin apporté à la vérification scrupuleuse du texte étant quelquefois bien relatif, nombre de livres se retrouvent en librairie émaillés de coquilles croquignolles ! Et tout le monde s'en moque, sauf l'auteur, car c'est lui qui signe l'ouvrage et qui risque la volée de bois vert de la critique.

Qu'importe donc, dans un certain nombre de cas, la place ou la fréquence d'un point-virgule, la légitimité de l'accord d'un participe passé ou d'un redoublement

de consonne. Secondaire, faut-il croire, le genre d'un mot, du moins de certains comme « anagramme », « épigraphe », « trille », « effluve », « haltère », « orgue(s) », sans parler de ces pauvres soldes (d'hiver ou d'été) auxquels on s'entête à attribuer le genre féminin !

Le pire est que cette conduite, que l'on pourrait qualifier, pourvu que l'on soit de bonne humeur, de « décontractée », est devenue contagieuse, et que l'on retrouve quelquefois des coquilles dans des ouvrages dits « de référence ». D'où cette interrogation formulée plus haut, hélas souvent légitime et qu'il convient de marteler : mais où sont donc passés les correcteurs concentrés et vigilants ? On vous répondra

probablement que les coquilles subsistant dans votre ouvrage ne sont qu'une infime partie des fautes qui parsemaient votre manuscrit original. On n'en sort pas...

Reste que, dans le doute, c'est à l'auteur, qui n'est pourtant pas forcément agrégé de lettres, non seulement de veiller à faire le moins de fautes possible (ce qu'il fait de toute façon), mais d'y parvenir, dans la mesure où l'on ne sait jamais sur quel type de correcteur on va tomber, même si, et c'est heureux, il en existe encore de bons. Telle est la morale de l'histoire.

* Editions de L'Archipel, 2007. 75001 Paris, 34, rue des Bourdonnais.

Les frites du N° 198 !

Ce vacancier français semble enchanté de sa semaine de ski passée dans les Préalpes fribourgeoises. Mais les mœurs locales ne manquent pas de l'étonner. Ainsi cette pratique du resto d'altitude où il commanda son assiette skieur. A la caisse, on lui remit un numéro qui lui permettrait de venir chercher son plat quand on l'appellerait. Mais pas de chance, le skieur français affamé reçut le N° 198. Peu après, quand la caissière cria « cent nonante-huit » à travers son mégaphone, il ne broncha pas car au-delà de l'accent local, pour lui, ce chiffre n'existait pas. De plus, on semblait l'oublier et faire passer d'autres skieurs avant lui. Après avoir entendu crier de nouveaux numéros qui ne le concernaient en rien, notre skieur affamé finit par s'enquérir du « N° cent quatre-vingt-dix-huit ». C'est là qu'il découvrit son assiette skieur refroidie d'avoir trop attendu un mangeur qui ne parlait pas le français de Suisse.

La Liberté, 23 mars 2010 .

Franglais, quand tu nous tiens ! (XXXI)

A l'occasion de son cinquantième anniversaire, le Fichier français de Berne a publié une intéressante plaquette intitulée *Côtoyer-Cohabiter*. On y trouve notamment un article d'Alfred Gilder consacré à la terminologie, dont nous résumons ci-dessous les éléments essentiels.

Le labeur collectif de terminologie, nous dit-il, est primordial pour maintenir la vitalité de la langue française. « Il permet d'appréhender, avec des mots intelligibles pour tous, les réalités nouvelles dans un monde en évolution constante, profonde et rapide », où apparaît un vocabulaire bizarre, presque toujours anglo-américain. Il s'agit donc « de donner des noms aux choses et des mots à notre langue dans des matières qui relèvent en général de la haute spécialisation ». C'est le rôle des commissions de terminologie et de néologie, qui « ont à leur actif aujourd'hui plus de 4500 termes définis, traduits, officialisés et répertoriés ».

La commission générale et les commissions spécialisées de terminologie et de néologie ont été créées par un décret du 3 juillet 1996, en application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, dite loi Toubon. Les commissions spécialisées sont aujourd'hui au nombre de dix-huit pour l'ensemble de l'administration française. Leurs propositions sont envoyées à la commission géné-

rale, qui est appelée à les valider. Puis c'est l'Académie française qui tranche. Les termes admis font alors l'objet d'une publication au *Journal officiel*.

Alfred Gilder souligne que le travail considérable que cette activité occasionne est malheureusement méconnu. Cependant, nous l'avons vu, les termes ainsi passés dans le langage commun sont fort nombreux. L'auteur en cite vingt d'usage courant : ingénierie, courriel, logiciel, puce, baladeur, télécharger, covoiturage, gazole, monoplace, VTT, défaisance, groupe cible, dopage, point mort, télé-sécurité, externalisation, parrainage, aérogليسieur, cédérom, jardinerie. De même, « en ligne » a supplanté « on line » et « parachute doré » l'emporte sur « golden parachute ».

Hélas ! il y a des échecs. **Mercatique** n'a pas pris la place de « marketing », **option sur titres** celle de « stock options », **opérateur** ne remplace pas « trader », **jeune pousse** « start-up », **services à la clientèle** « front office », **services d'appui** « back office ». Et pourtant, les termes français sont parlants, beaucoup plus que les anglicismes, et ils sont souvent plus courts. Ainsi **voyagiste** est plus court que « tour operator », **doré (parachute)** que « golden », **en mer** que « off-shore ». Au demeurant, il faut écarter l'idée qu'un mot long est mauvais. Il est en effet plus clair de dire **forfait** que « package », **chaîne**

logistique que « supply chain », **points de fidélité** que « s'miles », **produit d'appel** que « loss leader », **externalisation** ou **approvisionnement à l'extérieur** que « outsourcing », **filoutage** que « phishing », **démarchage organisé** que « marketing direct », **bouche à oreille** que « buzz marketing », etc.

Le grand problème, c'est la *bataille du temps*, qu'il faut gagner. « Les américanimes, dit Alfred Gilder, se propagent à la

vitesse supersonique, tandis que les mots pour les remplacer font la course avec des semelles de plomb. »

Souhaitons, en conclusion, que les longs délais pour présenter des équivalents officiels, qui mettent en moyenne dix-huit mois, puissent être raccourcis et que les journalistes fassent un effort pour conserver sa beauté à notre langue.

Etienne Bourgnon

Halte aux anglicismes sur la toile !

La France met en ligne un dictionnaire français-anglais pour internautes lambda. (...) Comme l'explique le petit manuel créé pour l'occasion, et consultable en ligne, « l'informatique est sans doute la source la plus importante de l'emploi d'anglicismes en français. Ce vocabulaire anglo-américain souvent obscur, qui véhicule des réalités techniques difficiles à saisir et à expliquer, même pour les experts, rappelle l'emploi d'un jargon latin par les médecins de Molière ; mais, ce qui est plus grave, en s'imposant progressivement à tous, il exclut bien des gens. »

Grâce au dictionnaire mis en ligne par le Ministère français de la culture et de la communication, fini les prises de tête ! Nous conseillons l'outil à tous ceux qui préfèrent les fouineurs, les pirates et les arroseurs aux « hackers », « crackers » et « spammers ». Une façon pour nous, aussi, de faire amende honorable. Car après tout il n'est jamais trop tard !

Gary Drechou

Le Matin bleu, septembre 2009

NDLR : Dans le même esprit, la Chancellerie fédérale propose un glossaire traduisant les anglicismes dans les trois langues officielles.

Dictionnaire français : www.franceterme.culture.fr

Dictionnaire suisse : www.bk.admin.ch/dienstleistungen/db/anglizismen

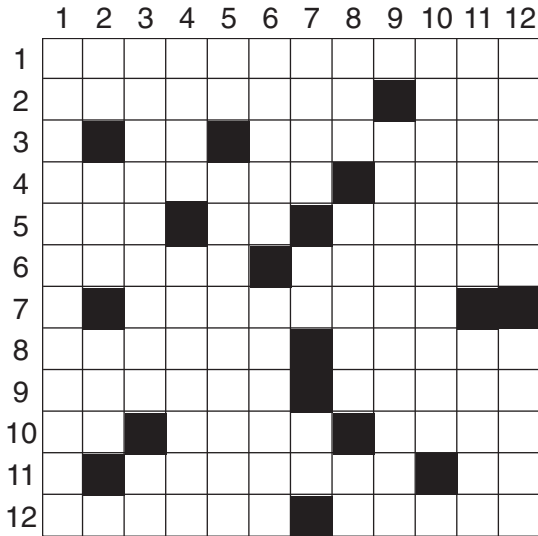
Hors ou or ?

Dans mes petites fiches, j'ai plusieurs attestations d'*or* écrit *hors*. Jusqu'à maintenant, je n'avais que des exemples tirés de copies d'étudiants. Du genre: « Pour qu'une suite linguistique puisse être considérée comme une phrase, il faut un certain nombre de critères, hors ces critères ne sont pas toujours opératoires. » Mais hier, bingo, je tombe sur cette phrase dans *Le Temps*, qui reprend un article paru dans *Le Monde*: « A ce stade je suis dépassé par l'événement et ne sais comment le présenter à la banque, cela représente un cash non déclaré de 1,4 milliard d'euros, hors personne n'a jamais réalisé ce chiffre qui représente 50 % du total du résultat de la branche action indices de la Société Générale. » Que peut-il donc bien y avoir derrière cette confusion orthographique qui semble se généraliser ?

Hors est une préposition qui a connu bien des emplois. Au XVII^e siècle, on pouvait dire *hors avec vous* pour signifier « excepté vous ». On trouve aujourd'hui encore des formulations mystérieuses comme « deux clayettes *hors dessus* bac à légumes » dans la description d'un frigidaire... En dehors de la préposition *hors de*, encore bien vivante, ce petit mot apparaît surtout dans des locutions comme *hors de lui*, *hors du coup*, *hors d'âge*. L'évolution de la langue fait que *hors* est de moins en moins ressenti comme un mot à lui tout seul, contrairement à l'adverbe *dehors*, qui lui est sémantiquement lié. Quant à la conjonction *or* (rappelez-vous « mais où est donc Ornicaire ? » !), elle est utile dans l'argumentation. C'est une façon un peu plus recherchée de signifier mais ou cependant: « Vous pensez avoir raison, or vous avez tort. » On peut avancer deux raisons pour expliquer la convergence entre ces homonymes. Elles jouent certainement un rôle toutes les deux. La première est d'ordre sémantique. Le lien entre *hors* et *dehors* est de moins en moins ressenti par les francophones actuels, ce qui rend la forme *hors* disponible pour y mettre un autre sens, celui d'*or*, justement. La seconde est purement orthographique et symbolique: un mot appartenant au style soutenu comme *or* fait plus sérieux s'il est écrit avec quatre lettres (dont un prestigieux h) qu'avec deux !

Marinette Matthey
Le Matin Dimanche

Mots croisés



Horizontalement. 1. Plante ornementale des jardins. - 2. Passionnée. - Zeus l'envoya carrément paître ! - 3. Action de louveteau. - Irisation. - 4. Elles servent à nettoyer. - Inscription sur une croix. - 5. Renvoi. - Our. - Assemblage de plusieurs gros fils tordus ensemble. - 6. Enonce son opinion. - Qui a deux mains à pouces opposables. - 7. Affluent du St-Laurent. - 8. Malformation circonscrite de la peau. - Prépare secrètement. 9. Pape 772-795. - Pointus. 10. Symbole chimique. - Athénien. - Navires du Moyen Age. - 11. Petit flacon. - Saint normand. - 12. Observées secrètement. - Verbe de droit.

Verticalement. 1. Africaine. - 2. Distance abrégé. - Style musical. - Support de l'hérédité. - 3. Automatiser. - Indique le redoublement par répétition. - 4. Unité monétaire principale de la Chine. - Vogué. - 4. Strontium. - Conflit de peu d'importance. - 5. Donner de l'air. - Lichens. - 6. Sans végétation. - Béryllium. - Carat. - 7. Radio. - Résonna lentement. - Utile en dessin. - 8. Relatives aux cures prises au soleil et au bord de la mer. - 9. Fixation des rayons d'une roue. - 10. Apprenti boulanger. - Béotien. - 11. Matière colorante rouge. - Progrès de quelque chose.

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	V	I	S	I	B	I	L	I	T	E
2	N	E	L	L	I	G	A	N	■	P	A	R
3	A	P	A	I	S	A	■	■	C	R	E	M
4	C	A	N	E	■	M	A	R	E	■	I	I
5	C	L	■	N	E	I	G	E	S	■	S	N
6	E	A	U	■	V	E	R	D	I	R	■	T
7	P	I	S	T	E	■	■	A	U	N	A	G
8	T	S	A	R	■	E	N	L	E	V	E	E
9	A	■	G	U	I	L	D	E	■	A	R	S
10	B	R	E	S	T	■	I	S	S	U	E	■
11	L	U	E	T	T	E	S	■	A	D	E	R
12	E	S	S	E	■	H	■	S	L	A	S	H

Retrouvez l'expression mise en scène par ces dessins

Source : <http://orustrateur.canalblog.com/tag/expression%20francaise>





Paraît quatre fois par année
Abonnement annuel 30 francs

Président

Olivier Bloesch
Condémines 5, 1422 Grandson
024 445 56 10 ou 079 652 06 07
olivier.bloesch@arci.ch

Vice-président et trésorier

Michel Pitton
Pierrefleur 66, 1004 Lausanne
021 646 25 08 ou 079 212 16 13
michel.pitton@arci.ch

Responsable du TU

Alexandre Jacquier
Château 9, 1422 Grandson
024 445 04 26 ou 079 284 95 26
alexandre.jacquier@arci.ch

Secrétaire aux verbaux

Rémy Bovey
Confrérie 22, 1800 Vevey
021 921 09 49 ou 079 312 00 48
remy.bovey@arci.ch

Responsable du site internet

www.arci.ch
Daniel Brochellaz
Av. de la Harpe 33, 1007 Lausanne
079 394 72 89
daniel.brochellaz@arci.ch

Mise en pages et expédition

Michel Christinat
Montassé 23, 1023 Crissier
021 634 23 46 ou 079 703 63 16
michel.christinat@gmail.ch

Impression

Atelier Grand SA
En Budron 20, case postale 13,
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tirage à 420 exemplaires

Date à réserver:



Assemblée générale
Hôtel de la Couronne
à Sainte-Ursanne (Jura)
Samedi 14 mai 2011

Graphic design

Images et vidéo

Impression

PAO

Communication

Multimédia et Internet

Métiers de la communication
Cours de perfectionnement professionnel

> p r o c o m >

secretariat@procom.ch - tél. 021 316 01 03 - PROCOM, case postale 6020, 1002 Lausanne

programme des cours sur www.procom.ch